

Département 40

Analyse du dispositif « L'Estancade »

PRESENTATION DE L'ACTION

Intitulé, ancienneté et lieu d'implantation

L'Estancade (du terme qui désigne « un lieu où l'on fait une pause avant de repartir ») est un dispositif créé dans le département des Landes en 2002, qui associe un centre d'accueil familial spécialisé (CAFS) pour adolescents en grande difficulté et un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD).

Institution gestionnaire

L'Estancade est un service de l'association Rénovation, fondée en 1955 et reconnue d'utilité publique depuis 1976, spécialisée dans la prise en charge d'enfants, d'adolescents et d'adultes affectés par des troubles du comportement et des maladies psychiques. L'association Rénovation est implantée dans les départements des Landes, de la Gironde et de Charente Maritime.

Personne à contacter

Madame Nancy Paul-Scroccaro

Directrice

Avenue du Tursan - BP 11

40 501 Saint Sever

Tel : 05.58.76.30.57

Fax : 05.58.76.08.99

Partenaires engagés

L'ARS et le pôle enfance de la CDAPH ont été très soutenant depuis la mise en place du projet de même que le service ASE du Conseil Général, l'Inspection académique des Landes, auxquels ont pu s'associer quelques représentants du secteur pédopsychiatrique. La CDAPH notifie les orientations vers l'Estancade après évaluation multi-partenariale au sein du « groupe Ados » et un entretien exploratoire réalisé par l'équipe.

Echelle de l'action (géographique, nombre d'usagers concernés)

Service de 12 places, l'Estancade s'adresse aux jeunes garçons et filles âgés de 11 à 18 ans résidant dans le département des Landes : 10 places sont prévues pour une prise en charge par l'équipe médico-socio-éducative, avec ou sans recours à l'accueil familial, et 2 places sont réservées à une mission d'observation/évaluation/diagnostic et orientation. Les prises en charge sont d'une durée de un an, renouvelable une fois en principe, avec ou sans recours à l'accueil familial. La mission d'observation/évaluation/orientation s'effectue sur une durée de quelques mois.

Cadre juridique

Le dispositif allie un centre d'accueil familial spécialisé (art. D 312-41 et suivants du CASF) et un SESSAD (art. D 312-75 et suivants), ce qui permet de mener de façon souple une double action de soutien au domicile du jeune et de sa famille et/ou d'intervention en suppléance familiale partielle ou complète. Il relève du secteur médico-social. Les orientations se font, jusqu'alors¹, sur décision du pôle enfance de la CDAPH : l'orientation CDAPH s'effectue après une pré-orientation par le « groupe Ados » (ARS, Inspection Académique, ASE, PJJ, secteurs psychiatriques de l'adolescent de Mont-de-Marsan et de Dax, la clinique Jean Sarrailh, MLPH, l'Estancade) sur présentation de la situation à l'ensemble des partenaires.

¹ Au sein de la CDAPH des Landes, un pôle «16-25 ans» a été constitué, qui participe au « Groupe ados ».

Financement

Le financement est assuré, depuis son ouverture, par l'assurance maladie dans le cadre d'une dotation globale pour le SESSAD et le CAFS.

Le dispositif fonctionne depuis 2010 avec un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens et un budget global, correspondant à un prix de journée indicatif de l'ordre de 215 à 220 euros.

ELABORATION DU PROJET

Critères ayant motivé le projet

Les différents acteurs intervenant auprès d'adolescents dans le département ont fait le constat qu'un petit nombre d'entre eux qui avait mis à mal les structures habituelles d'internat ne trouvaient pas de solutions institutionnelles durables : ces jeunes étaient qualifiés dans le langage courant « d'incasables ». Des réunions interdisciplinaires départementales (sous l'égide de la DDASS, réunissant le secteur sanitaire, le médico-social, la Justice, l'Education Nationale, la CDES, l'ASE) ont été organisées peu avant 2000. L'Estancade a ainsi été créée afin d'essayer de travailler avec cette population, leur famille et les professionnels concernés.

Personne(s) ou institution à l'initiative du projet

Le projet s'est notamment adossé à l'expérience du service d'accueil familial de Saint Sever, dont la gestion a été reprise par l'association Rénovation à partir de 1993. Il s'est également appuyé sur le partenariat développé au cours des années 1990 entre ce service et l'hôpital de jour soins-études de la clinique Jean Sarrailh (Fondation Santé des Etudiants de France) à Aire-sur-l'Adour : pour quelques adolescents en hôpital de jour à la clinique Jean Sarrailh, un hébergement en famille d'accueil Rénovation était proposé.

Références à un projet du même type

RAS

Références théoriques

La pratique clinique de l'équipe se rattache à la psychothérapie institutionnelle, et se réfère aux approches psycho-dynamiques (Pr P. Jeammet) sans exclure d'autres courants (approches systémiques, comportementalistes, ...).

Caractéristiques des jeunes

Le dispositif accueille des jeunes en souffrance psychique, présentant des problématiques de dysfonctionnements familiaux, de ruptures familiales (deuils par exemple), scolaires et sociales, de mise en échec des tentatives de prise en charge et de précarité ; une dimension de troubles psychopathologiques est souvent associée. Un certain nombre de ces jeunes ont une mesure de protection de l'enfance en cours. Pour beaucoup d'entre eux, des difficultés les concernant ont été repérées avant leur sixième année, avec ou sans prise en charge.

Moyens en personnels, financiers, locaux sollicités ou adaptation des moyens existants

Le dispositif occupe des locaux en location comprenant trois bureaux, une salle de réunion et une salle d'activités.

Objectifs du projet

L'Estancade vise à proposer à chaque jeune un projet « sur mesure » pouvant associer un accompagnement individualisé SESSAD de la famille et du jeune à partir de son lieu de vie, et une possibilité temporaire ou à plus long terme d'accueil en famille d'accueil. L'accompagnement du jeune vise, en partant de ses ressources mobilisables et de ses demandes quand elles existent et sont adaptées, à favoriser l'accomplissement de micro-objectifs qui paraissent réalistes et réalisables, pour lui permettre de faire des expériences positives ou non et lui redonner confiance en lui et dans l'adulte. Le dispositif « se recrée » avec chaque jeune entrant, au sens où il s'agit pour l'équipe de prendre comme point de départ de l'intervention les intérêts du jeune comme activité de médiation et de renarcissation.

Date de début du projet

Le projet de créer un service expérimental associant un SESSAD et un CAFS prenant en charge des jeunes en grande difficulté, en complémentarité et en relais de mesures de protection administrative et/ou judiciaire de l'enfance, est ébauché en 2001.

Date de démarrage de l'action

L'autorisation de création a été accordée par arrêté préfectoral du 9.08.2002 et la délégation de crédits rendant le fonctionnement effectif a démarré en mars 2004. Les premiers jeunes sont accueillis dès octobre 2004.

GRANDES ETAPES D'EVOLUTION CHRONOLOGIQUE

Début 2000 : constitution d'un « groupe Ados » dans le département réunissant le réseau d'institutions autour des questions de prise en charge d'adolescents et de préadolescents présentant des difficultés récurrentes. Ce réseau informel (la convention devant l'instituer n'ayant pas été signée), qui s'est pérennisé, invite les juges des enfants, la PJJ, la DDASS, la CDES, la pédopsychiatrie, les services du conseil général, l'Education nationale, l'association Renovation, la clinique Jean Sarrailh. Le projet de structure expérimentale pour accueillir des jeunes en grande difficulté, structure dont le département est démuné, naît dans ce réseau. Renovation est sollicité au regard de son expérience, le pré-projet s'adressant aux enfants de six ans et plus.

2002 : passage en CROSMS du projet pour les adolescents et préadolescents

20.09.2004 : arrêté de création de la structure expérimentale qui a ouvert le 1^{er} octobre 2004 pour 10 jeunes. Au démarrage, les projets s'appuient sur un fort taux de prise en charge en famille d'accueil, aujourd'hui les projets en SESSAD sont plus fréquents et le service emploie en moyenne 7 familles d'accueil.

Janvier 2010 : extension de deux places dédiées à l'observation/diagnostic /orientation, pour travailler de façon anticipée avec des institutions qui rencontrent des difficultés avec des jeunes pouvant déboucher sur une nécessité autre de prise en charge. Un manque de communication

avec les partenaires autour du sens de ces deux places est repéré dans le service. De plus, elles étaient jusqu'alors « embolisées » par d'autres accueils de plus longue durée.

Fin 2014 : sortie du dispositif expérimental, agrément pérenne

DESCRIPTION DE L'ACTION A CE JOUR

Description de l'action effective

La prise en charge par l'Estancade peut se faire avec un placement familial, ou en appui d'un autre lieu de vie du jeune, sa famille ou un établissement. Le service dispose d'une autonomie et d'une souplesse pour définir le projet. Chaque jeune est suivi par un éducateur référent qui réalise un accompagnement de proximité au cas par cas. Chaque éducateur ne peut prendre en charge plus de six jeunes simultanément. L'adéquation des professionnels au profil du jeune est un élément pris en considération.

L'éducateur référent assure la permanence du lien en proposant au jeune une relation et un environnement fiables et cohérents. Des rencontres et visites à domicile, des activités pédagogiques de soutien ou de remise à niveau, des activités de médiation sont mises en place. Cela permet, en premier lieu, une remobilisation, une renarcissisation et des rencontres inter-humaines. Les professionnels s'appuient aussi sur des lieux de stages de découverte professionnelle : parfois, cela débouchera sur un apprentissage ou un projet professionnel. L'objectif reste d'accompagner l'adolescent et sa famille à concevoir un projet réaliste à partir de leurs ressources, de leurs limites et de leur environnement.

En cas d'intervention d'une famille d'accueil pour un jeune relevant d'une mesure judiciaire de protection, le service gardien doit en informer le juge des enfants. Pour des adolescents pour qui il semble approprié et lorsque la séparation est possible, l'accueil familial est un environnement qui permet que des éléments de leur petite enfance se rejouent. Cet environnement est choisi en fonction de ce qui est pressenti de l'adéquation entre la famille d'accueil et le jeune accueilli. L'équipe accompagne au plus près les familles d'accueil à comprendre ce qui se joue, en lien avec les hypothèses de travail, réévaluées régulièrement. Le jeune peut y emmagasiner des moments d'existence positifs, prendre le risque de vérifier des choses. Différentes dimensions de vie y sont expérimentées : richesse relationnelle, vie de

village, intergénérationnelle, proche de la nature, capacité de symbolisation des accueillants.

Plusieurs familles d'accueil peuvent venir en support. D'une part, le jeune peut être hébergé dans une famille d'accueil. Une autre famille d'accueil offrira des ateliers, des activités en lien avec le projet du jeune ou comme outil de remobilisation.

D'autre part, des discontinuités d'accueil dans deux (ou plus) familles peuvent être mises en place en étant pensées et accompagnées, afin que la famille puisse assurer la continuité dans le temps (risque d'essoufflement) et que ces séparations ne soient pas vécues comme des ruptures (ce qui est bien souvent une répétition de l'histoire de vie des jeunes). L'idée principale est de soutenir l'adolescent dans son appropriation du sentiment de continuité et de l'aider à ce que sa dépendance à autrui et sa vulnérabilité soient moins prégnantes. L'adolescent peut alors revenir malgré les heurts et les échecs antérieurs et peut-être un jour se sentir à sa place en famille d'accueil en cessant d'attaquer les liens.

Une autre modalité possible est de changer de famille d'accueil après un temps passé auprès d'une première famille pour la réalisation d'un premier type d'objectif.

Pour 32 jeunes passés par le dispositif entre 2005 et fin 2009, la sortie s'est présentée comme suit : 6 ont poursuivi leur scolarité dont 3 en scolarité adaptée, 11 étaient en activité professionnelle ou préprofessionnelle, 6 ont été pris en charge en institution médico-sociale, 2 en institution PJJ, 7 sont sortis en rupture avec la prise en charge. La durée moyenne des séjours tend à s'allonger (26 mois en 2009), ce qui peut s'expliquer par une difficulté à trouver une orientation en sortie du dispositif.

Outils pédagogiques, éducatifs ou de soins utilisés

L'accompagnement éducatif peut être complété par des activités proposées en individuel par l'animateur, dans les domaines sportif, culturel ou manuel, qui contribuent à construire une relation de confiance en paraissant moins inquiétantes. Ces temps d'animation se déroulent dans le service ou en externe, en utilisant les infrastructures locales ; ils permettent parfois la reprise de confiance du jeune pour aller vers le groupe. Des séjours de trois jours, offrant aux jeunes une expérience de vie de groupe, sont également organisés.

La rencontre avec les professionnels du soin psychique s'avère difficile pour des jeunes qui en

ont souvent une expérience négative. La psychologue et le psychiatre interviennent essentiellement auprès des éducateurs et des familles d'accueil. Après un long travail pour faire émerger un embryon de demande de soin, une démarche d'accompagnement psychologique est possible, qu'elle soit individuelle ou familiale.

Les intervenants de l'Estancade veillent en permanence à solliciter les interlocuteurs de droit commun des jeunes et à leur permettre de prendre leur place : il s'agit pour le dispositif de mobiliser les équipes qui doivent en principe assurer les soins et d'accompagner le jeune pour l'aider à s'engager dans ces démarches de soins.

Professionnels participant à l'action (et autres services)

Le service dispose de : un directeur (0,05 Etp), une directrice adjointe (1 Etp), deux éducateurs (2 Etp) et un animateur (1 Etp), un médecin psychiatre (0,34 Etp), un psychologue (1 Etp), un temps de secrétariat (0,56 Etp). 10 familles d'accueil non désignées nominativement font partie de l'équipe, chacune pouvant accueillir un jeune. Les familles d'accueil potentiellement mobilisables sont une trentaine parmi celles travaillant avec le service d'accueil familial « classique » (entre 100 et 120 familles d'accueil travaillent pour le service de placement familial de Rénovation sur les départements des Landes, du Gers et des Pyrénées Atlantiques).

Implication des professionnels

Le partenariat avec les familles d'accueil est très actif, leur sentiment d'appartenance à l'équipe de l'Estancade est important : certains assistants familiaux participent aux réunions de travail trimestrielles sur des périodes où ils n'accueillent aucun jeune de l'Estancade. L'action auprès des adolescents prend en compte l'environnement familial, social, et socio-économique des familles d'accueil et s'appuie sur leur réseau personnel, notamment pour l'insertion économique des jeunes. L'avis des familles d'accueil est pris en compte. L'équipe est très présente et ses membres sont directement accessibles aux accueillants, sans passer par le référent du jeune.

Implication de la hiérarchie et autres institutions

Temps et modalités de régulation en équipe

Les membres de l'équipe, sans les familles d'accueil, tiennent une réunion hebdomadaire (tous les jeudis de 9H30 à 17H30) au cours de laquelle toutes les situations sont passées en revue, ce qui permet d'adapter le projet de chaque jeune en fonction de ses besoins et de ses capacités. Cette organisation permet de travailler les questions de continuité/discontinuité de vie des jeunes en faisant des liens entre les événements vécus dans les différents lieux de son quotidien. Des synthèses en présence du jeune, de sa famille, des partenaires, de la famille d'accueil le cas échéant, sont organisées régulièrement (chaque trimestre). Un partenariat avec le jeune, ses parents et sa famille d'accueil, s'il est confié, est instauré.

Quatre fois par an toute l'équipe y compris les familles d'accueil tient une journée d'analyse de la pratique avec un intervenant extérieur, professeur de psychologie, qui est régulièrement destinataire de tous les écrits sur les jeunes et connaît donc les situations.

Modalités d'entrée dans le dispositif

Le « groupe ados » est régulièrement interpellé par des institutions sur des situations de jeunes en fugue, ou déscolarisés, ou présentant d'autres difficultés ; lorsqu'aucune ressource ne peut être mobilisée dans le groupe, l'Estancade est sollicité mais veille au maintien de l'implication des partenaires. Si le service a une place disponible, un entretien exploratoire est proposé.

Cet entretien a lieu dans le service avec le jeune, ses parents, les personnes qui sont autour de lui (grands-parents etc...), le partenaire institutionnel qui accueille actuellement le jeune (Mecs, Itep, Ase, PJJ, ...) et l'équipe au complet de l'Estancade, sans les familles d'accueil. Cette première rencontre a pour objectif de parler avec le jeune de son histoire, de son parcours, d'évoquer avec les parents les difficultés rencontrées, afin de repérer ce qui peut être mobilisé chez le jeune, pour lui proposer des micro-objectifs. Avec des jeunes qui ont vécu des échecs et des ruptures, il s'agit de « surprendre » et de vérifier s'ils peuvent être acteurs de ce qui se passe dans ce temps, de repérer également s'il existe des tiers autour d'eux. L'entretien, qui dure entre 1 et 2 heures, est une co-construction, il est co-animé par plusieurs membres de

l'équipe, notamment les cliniciens. Il se déroule dans un climat de respect, au gré de ce qu'apportent les personnes, l'écoute alliant authenticité, rigueur et exigence. Il constitue un moment d'identification, identification du sujet par lui-même et identification d'éléments le concernant qu'il ne connaissait pas. C'est une base dans la démarche pour travailler les troubles narcissiques qui affectent souvent ces jeunes.

Il est expliqué au jeune qu'à partir de cet entretien le service va lui écrire pour lui proposer des axes de travail, proposition écrite de micro-objectifs (passer le BSR, progresser en skate, inscription dans un club sportif, ateliers bois/objets que le jeune pourra offrir pour faire plaisir, etc) envoyés en copie aux parents et aux partenaires (ce dont il est également informé). Ces projets sont déterminés en fonction de ce que l'équipe pense avoir compris de la dynamique du jeune et de sa famille pendant l'entretien, et comportent un axe de mobilisation du jeune et un axe de restauration. Ils doivent avoir du sens pour le jeune et sa famille et représenter un réel enjeu tout en étant susceptibles de réussite, pour renforcer l'estime de soi : à partir de ce que veulent les jeunes, l'accompagnement va aider à vérifier ce qui est possible.

80 % des jeunes répondent à ce courrier, par une lettre manuscrite ou informatisée, un dessin (représentant un bouquet de fleurs)...

Implication des usagers

Dès le 1^{er} entretien exploratoire, les parents sont positionnés comme collaborateurs de l'équipe. Ils sont invités aux synthèses qui se tiennent tous les 2/3 mois avec les partenaires (le service de l'ASE est présent lorsqu'il est gardien de l'enfant, PJJ, etc...), les membres de l'équipe, le ou les assistants familiaux. L'espace de la synthèse permet de réactualiser le projet du jeune au sein de l'Estancade. Dans ces réunions, un état des lieux est fait, des perspectives sont dégagées, en collaboration.

Un questionnaire a été réalisé pour permettre aux jeunes et à leur famille de donner leur appréciation sur les prestations offertes et de faire des propositions en vue d'améliorer l'accompagnement.

Amplitude d'ouverture et d'accueil des usagers

Les cadres sont disponibles au téléphone le week-end par roulement, pour les familles d'accueil, les familles, les jeunes. Cette disponibilité permet de travailler en fonction de l'état du jeune, et de répondre rapidement aux besoins.

Modalités pour faire connaître le dispositif par son environnement

Le dispositif est connu par l'intermédiaire du « groupe Ados » du département. Une plaquette de présentation a été rédigée par l'équipe.

Place de l'action par rapport au système dans lequel elle s'insère

Un travail de proximité est mené auprès des partenaires (« Groupe Ados », CDAPH, ARS, ASE, PJJ, juges des enfants, Education nationale, services d'orientation, PAIO, secteurs psychiatriques, associations de mobilisation scolaire, entrepreneurs et artisans, réseaux d'intervention), qui aboutit à une meilleure compréhension de la mission du dispositif par les intervenants extérieurs.

Réaménagement ou évolution du projet

Un projet de création d'un second service est en cours avec le département des Pyrénées Atlantiques, il a reçu un avis favorable du CROSMS en décembre 2009, la création du SESSAD est inscrite au PRIAC en vue d'une ouverture au 1er janvier 2013 ; ce service fonctionnerait sur la base d'un double système d'autorisation/financement, du préfet au titre des interventions médico-sociales et du président du conseil général au titre de la protection de l'enfance.

Le service Estancade 64 a démarré son activité en mars 2014 et la prise en charge des enfants a pu se mettre en place de manière progressive. Le service couvre tout le territoire des Pyrénées Atlantiques. Il s'adresse à un public âgé entre 6 et 18 ans, garçons et filles, et dispose de 15 places dont 3 places dévolues à l'évaluation, diagnostic et orientation.

Autre projet actuel

REGARD DES ACTEURS SUR LE PROJET (regard critique, entraves ou freins au développement, limites de l'action...)

Une difficulté à accompagner la sortie des jeunes du dispositif est repérée par l'équipe. En moyenne, la durée des temps de séjour s'allonge. Lorsque l'équipe évalue la possibilité pour un jeune de réintégrer un autre lieu de vie, le passage vers une institution d'accueil ne se fait pas toujours, en cause entre autres « l'effet d'étiquetage » des jeunes qui sont connus et connotés négativement.

ELEMENTS RELATIFS A L'EVALUATION

L'action a-t-elle fait l'objet d'une évaluation ?

Une première évaluation qualitative du dispositif a été réalisée en 2008 par l'Association Internationale de Formation et de Recherche en Instruction spécialisée, Santé et Social (AIFRISS). L'objet de cette mission d'expertise portant sur les années 2004-2007 était :

- d'apprécier si le service répondait aux intentionnalités qui ont présidé à sa conception,
- d'évaluer la pertinence et l'évolution des hypothèses théoriques fondatrices de son projet d'origine,
- de révéler et de valoriser les originalités conceptuelles et opératoires de ses modes d'interventions,
- d'évaluer ses résultats sur le plan qualitatif et quantitatif,
- de modéliser les éléments essentiels de sa démarche et de ses pratiques en vue de contribuer à l'essaimage du dispositif.

L'expertise a été conduite par Mrs Dominique MILLET et Bernard SEGUIER. Divers outils ont été utilisés de façon dialectique et croisée pour décrypter les intentionnalités, les processus et les effets :

- Entretiens exploratoires avec l'équipe de direction,

- Entretiens semi-directifs avec des acteurs du dispositif ESTANCADE et avec des initiateurs institutionnels du projet,
- Entretiens semi-directifs avec des familles d'accueil
- Participation à une réunion du groupe adolescent,
- Lecture et analyse de la documentation fournie par l'Estancade et environnement

Le rapport d'expertise à ainsi conclu :

«Le dispositif Estancade, présente les propriétés et qualités suivantes

- *savoir vivifier l'existence de l'instance générique au dispositif de l'Estancade pour éprouver par des recherches et réflexions thématiques produites par cette instance, l'éthique, les référentiels et les méthodes,*
- *être en réponse à une demande institutionnelle forte de résolution d'un problème difficile : un petit nombre d'enfants « inclassables » et dont les prises en charge traditionnelles ne donnaient pas les résultats satisfaisants,*
- *posséder une réactivité satisfaisante aux urgences départementales,*
- *œuvrer dans une coopération interinstitutionnelle garante d'un fonctionnement ouvert et transparent,*
- *référer à des champs théoriques et théorico-pratiques suffisamment larges et diversifiés pour éviter les exclusives et les « points aveugles »,*
- *disposer, à l'interne, des compétences professionnelles suffisantes dotées d'outils d'évaluation pertinents pour en assurer la bonne marche et la continuité.*

A tous ces titres, l'architecture de l'Estancade mérite d'être reconduite (voire développée) si elle conserve - sui generis - les qualités inhérentes à tout dispositif expérimental. Le construit de l'Estancade pourrait essayer vers d'autres champs et territoires sur ces principes ; une transposition ne saurait toutefois être pertinente et opérante qu'avec des aménagements liés à la compréhension du champ culturel de chaque territoire, de leur histoire, de l'expression des besoins en la matière, et aux analyses conduites pour estimer ce qu'il serait utile de transférer de l'identité d'un tel dispositif aux marges de l'institutionnel.»

Le dispositif s'inscrit également dans la démarche d'évaluation interne de la qualité de ses prestations prévue par art. L 312-8 du CASF. Son rapport d'évaluation interne, actuellement en cours de rédaction sera validé mi-2011.

Autres modalités de régulation de l'action (cadre, protocole, rythme...)

Piste en vue d'une évaluation

Modalités d'analyse de la structure

Fiche effectuée le : 27.10.2010

A partir de :

- projet d'établissement et rapport d'activité
- Visite sur site d'un membre de l'Oned
- Entretien avec l'équipe de l'Estancade

Mise à jour :

11 mars 2016